

Lettre de Roumanie : quinze ans d'activités des femmes roumaines

Autor(en): **H.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **20 (1932)**

Heft 385

PDF erstellt am: **06.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260789>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Est-il étonnant que, devant ces inquiétantes perspectives, un « Front féminin pour la défense des droits de la femme dans l'Etat, la famille et les professions » se soit créé le mois dernier à Hambourg? La cotisation très basse (5 centimes par mois au minimum) permet à chacune d'y adhérer, et les statuts prescrivent nettement que le but de cette nouvelle Association est la lutte pour les droits reconnus à la femme allemande depuis 1918 et si sérieusement menacés maintenant.



Les Femmes et la Société des Nations

Femmes déléguées à l'Assemblée

Nous apprenons qu'un pays encore, le Chili, vient de désigner une femme pour faire partie de sa délégation à la XIII^{ème} Assemblée de la S. d. N. : Mme Marta Vergara, qui a déjà fonctionné comme déléguée suppléante à la X^{ème} Assemblée.

En revanche, d'autres pays, comme la Belgique, et — est-il besoin de le dire?... la Suisse, persistent dans leur exclusivisme à l'égard des femmes, leurs ressortissantes, trop peu développées et instruites sans doute, pour comprendre quoi que ce soit aux travaux de Genève.

Contre la traite des femmes

Le Comité d'Experts chargé par la S. d. N. de mener une enquête en Orient sur la traite des femmes dans ces pays, est maintenant revenu de voyage, et son seul membre féminin, Mme le Dr. Sundquist (Suède), a passé quelques jours à Genève, au début de l'été, pendant lesquels elle a eu l'occasion de dire à des représentants d'organisations féminines internationales à quel point le concours de ces organisations lui a été utile, en la mettant en contact avec leurs Sociétés nationales et branches locales en Orient. Il lui a été, en effet, possible de cette façon d'entrer en relations avec des individualités qu'elle n'aurait jamais rencontrées, et dont l'aide lui a été précieuse. Parmi ces organisations, nous pouvons citer les Unions chrétiennes mondiales de Jeunes Filles, et l'Alliance Internationale pour le Suffrage.

Inutile de relever quel intérêt de documentation présentera le rapport de cette Commission d'enquête quand il sera rédigé.

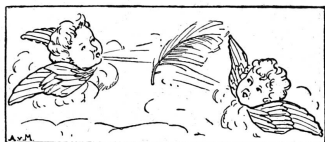
En Suisse antiféministe

Un échec suffragiste en Thurgovie

Nos lecteurs savent certainement que la Constitution de l'Eglise nationale protestante de Thurgovie autorise les paroisses qui le désirent à soumettre à la votation de leurs membres le vote féminin ecclésiastique, électoral et éligibilité. Malheureusement, les

membres masculins de l'Eglise ne semblent guère enclins à introduire cette réforme chez eux: il y a trois ans environ, la paroisse d'Arbon l'avait repoussée, et tout récemment, cela a été le tour de celle de Romanshorn. Sur 1391 électeurs masculins, en effet, 558 seulement ont pris la peine de se rendre aux urnes, et cela pour y déposer 372 bulletins opposés au suffrage féminin ecclésiastique, que n'ont appuyé de leur voix que 165 électeurs. « Espérons qu'on va nous laisser tranquilles pendant un certain temps maintenant, sans nous déranger pour des votations sans utilité! s'est écrié l'un des opposants par la voix d'un journal.

Et pourtant, voilà plus de vingt ans que les femmes votent dans les Eglises nationales de Suisse romande et de Bâle, voilà longtemps qu'elles siègent dans les Conseils d'Eglise de Genève et de Bâle, voilà que Berna a suivi partiellement cet exemple... et chacun trouve cela parfaitement naturel. Pourquoi donc la Suisse orientale est-elle si résolument rétrograde?...



DE-CI, DE-LA

Travail de femme...

De notre confrère, *Die Schweizer Frau*, la lettre suivante signée par une jeune fille:

« J'habite chez mes parents, bien qu'exerçant une profession pour gagner ma vie. Mon frère habite également la maison paternelle, et dans ce moment de chômage se trouve sans travail ».

« Or, quand je rentre souvent assez tard de mon travail à la maison, ma mère exige que, malgré ma fatigue, j'exécute encore nombre de travaux ménagers, non pas seulement mettre le couvert ou préparer le souper, mais encore faire la vaisselle, remettre la cuisine en ordre, etc., si bien que je n'ai presque jamais le temps d'entretenir mes vêtements. Ma mère me répond, quand je me plains, que je n'ai qu'à le faire le dimanche, mais alors il m'est impossible de la sorte de consacrer ces rares loisirs à du sport, à du repos ou à toute autre occupation préférée. Et pendant ce temps mon frère est bien tranquillement à la maison à lire ou à écouter le Radio, ou encore joue au foot-ball, et personne n'exige de lui qu'il accomplisse la moindre besogne ménagère, « parce que c'est l'affaire des filles! »

Hélas! combien trop fréquente encore chez tout de mères de famille cette attitude, qui perpétue la conception chez les hommes de l'infériorité des femmes et de la valeur de leur travail!

Le métier maintient jeune!...

La plus ancienne vendeuse de journaux de Paris a fêté dernièrement son 93^{ème} anniversaire. Depuis 60 ans, cette bonne femme brave les intempéries dans son petit kiosque, mais elle ne songe pas encore à la retraite. Elle suit toujours avec le plus vif intérêt les événements journaliers.

phrase du cours de littérature de La Harpe, placée en tête du premier chapitre: « Hâtons-nous d'être justes avant la postérité. Ou donc s'était réfugiée, parmi nous, cette nature humaine, partout méconnue et foulée aux pieds? Qui donc a soutenu l'honneur de notre espèce? Osons le dire sans envie et avec reconnaissance: les femmes... »

V. DELACHAUX.

Une femme poète suisse

Nanny von Escher (1855-1932)

Parmi les deuils qui ont attristé l'été qui se termine, il en est un que notre journal ne peut laisser passer sans signaler à tous ses lecteurs la perte faite par les lettres suisses en la personne de Mme Nanny von Escher, la femme poète bien connue, décédée le 28 juillet dernier à Zurich, à l'âge de 77 ans. Admirée et vénérée chez nos confédérés, autant pour son talent que pour la valeur de sa personnalité, Nanny von Escher, bien que membre fondateur du Lycéum suisse, était peut-être moins connue en Suisse romande en dehors des milieux purement littéraires; aussi sommes-nous certaine d'intéresser nos lecteurs en évoquant rapidement pour eux cette figure d'une de nos trop rares femmes de lettres.

Comme son nom l'indique, Nanny von Escher appartenait à une vieille famille patricienne zuricoise. Ayant perdu son père de bonne heure, elle dut surtout, et ceci d'autant plus que sa santé délicate l'empêcha de suivre régulièrement l'école, sa formation intellectuelle à sa mère, une femme remarquablement douée, originale et spi-

rituelle, mais qui, comme cela est souvent le cas pour les fortes personnalités, la maintint involontairement dans son ombre. Ce ne fut qu'à la mort de sa mère, alors qu'elle était déjà âgée de plus de 50 ans, que Nanny se découvrit véritablement elle-même, et il ne faut pas s'étonner si, dans ces conditions, elle n'a commencé que relativement tard à écrire et à publier. Elle était quadragénaire quand parut son premier volume de vers dont la philosophie souriante, la sagesse de cœur et d'esprit, la langue souple et élégante assurément d'emblée le succès. Plus tard vinrent des poèmes de plus longue haleine, comme celui de *Escher de Wülflingen*, des romans comme celui de *Dame Margarethe*, dans lequel elle dépeint le sort d'une de ses ancêtres, des évocations du passé comme *Le vieux Zurich*, et surtout, et cela est intéressant chez cette femme de souche aristocratique, des œuvres populaires, des prologues pour des fêtes, ou des représentations, des poèmes pour le Premier Août. Souvent est elle montée, le jour de la fête nationale, pour lire ses vers dans la chaire de l'Eglise de Saint-Pierre, d'où résonnait sa voix chaude dans des appels à l'unité et à la compréhension entre les hommes.

« Même quand les ombres du soir — S'allongent sur âme — Ne faiblissent pas — Mârissons notre âme... », a-t-elle écrit, exprimant en ces quatre lignes la valeur profonde de ses croyances intimes. Aussi ne faut-il pas s'étonner de l'influence bienfaisante qu'elle a exercée autour d'elle, du nombre de visiteurs et d'amis qui se sont rencontrés dans son hospitalière maison au milieu des sapins, sur la colline de l'Albis, dont elle avait fait un musée riche en



Le Bureau Temporaire de Genève

DE L'ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

sera ouvert dès le 15 septembre
tous les jours (dimanche excepté)
de 15 heures à 19 heures
AU CLUB INTERNATIONAL

Rue de Monthoux, 4 - Tél. 26.135 et 27.232

Renseignements. — Adresses. — Cartes d'entrée pour l'Assemblée de la S. d. N. — Journaux féministes. — Thé. — Réunions familiales. — Organisation de causeries, de conférences, sur des questions internationales d'intérêt féminin.

Succès féminins:

Mlle Boulay (Paris) a obtenu le premier second Grand Prix de Rome de gravure en médaille, tandis que Mlle Yvonne Desportes a obtenu le premier Grand Prix pour la musique. Mlle Desportes, qui n'a que 25 ans, avait déjà obtenu l'an dernier le premier second Grand Prix.

— En Yougoslavie, deux femmes viennent d'obtenir des postes importants; ce sont Mme Zorka Simitsch qui a été nommée conservateur du musée national de Belgrade et Mme Lepossava Budjeva appelée aux fonctions d'inspectrice des chemins de fer de l'Etat.

— Parmi les 11 femmes diplômées par l'Université de Beyrouth en 1931 figure Mme Adma Hyas Abu Shadid, la première femme syrienne ayant obtenu le titre de docteur en médecine. Elle est actuellement installée dans sa propre clinique à Beyrouth. Sa sœur vient d'ouvrir une pharmacie dans la même localité; elle est également la première pharmacienne de son pays.

— Mme Delhorbe-Jaccottet, dont nous avons signalé la thèse *L'affaire Dreyfus et les écrivains français* (Mouvement, N° 383), vient d'être nommée professeur de français au cours spécial de français du Gymnase des jeunes filles de Lausanne.

— Mlle Tatiana Kousmine, chef des travaux pratiques au laboratoire de physique de l'Université de Lausanne, vient de présenter sa thèse pour l'obtention du grade de docteur ès sciences, sur les forces électromotrices et thermoélectriques, résultat de longues recherches faisant partie du programme de l'Ecole de physique lausannoise.

Lettre de Roumanie

Quinze ans d'activité des femmes roumaines

La question féministe a rencontré à ses débuts en Roumanie l'obstacle le plus difficile à vaincre: la moquerie. C'est à Mme Eugénie de Reus que revient l'honneur d'avoir tout d'abord affronté le choc en fondant la « Ligue des droits de la femme ». Les sarcasmes de toutes sortes ne lui furent pas épargnés, mais pour la première fois cette « singulière idée » était portée devant l'opinion publique.

Ce n'est qu'en 1917 qu'a été fondé dans le palais de la Princesse Marie Morouzy à Iassy, l'Association pour l'émancipation civile et po-

litique de la femme. Le comité était composé de Mmes la Princesse Morouzy, la Princesse Olga Stourza, Hélène Meissner, Marie Baulesco, C. Botez, Marie Pop, Eléonore et Thérèse Stratiulesco. Cette fois la lutte s'annonçait chaude, car la solidarité de ces femmes de haute situation en imposait à tous. Dès la fin de la guerre elles obtinrent leur premier succès: le 22 mai 1919 le gouvernement libéral sous la présidence de M. Jean Brătianu accordait la nomination des femmes dans les commissions intermédiaires municipales.

En 1923, un point bien plus important était acquis: les Chambres constituantes levaient « l'impédimento » barrant aux femmes la possibilité d'obtention des droits civils et politiques. Peu de temps avant Mme Ella Negrouzzi avait fait ouvrir le barreau aux femmes.

En 1925 les trois sociétés féministes: l'Association pour l'émancipation civile et politique de la femme, la Ligue des droits de la femme et le Conseil National, joignent leurs efforts, obtiennent, par la loi sur l'organisation administrative, l'éligibilité de certaines catégories de femmes dans les Conseils municipaux et départementaux. Enfin, cette année au mois d'avril, un but réel et pratique était atteint par l'obtention d'une partie des droits civils et l'affranchissement de la femme mariée. Le rôle de l'Association pour l'émancipation civile et politique de la femme a été prépondérant. Les autres Sociétés féministes ont d'ailleurs apporté une aide des plus efficaces, entre autres la dernière née, La Solidarité, fondée en 1926 par Mme Alexandrine Cantacuzène. Des réunions publiques organisées à Bucarest et à Iassy remuèrent l'opinion, et quelques villes de province ont tenu à suivre l'exemple des deux capitales. Il a malheureusement été impossible d'obtenir pour le moment que la loi électorale soit déposée sur le bureau de la Chambre.

Néanmoins il y a eu victoire, et victoire réelle, quoique encore partielle; aussi, l'Association pour l'émancipation civile et politique de la femme, tenant à la célébrer, s'est réunie en congrès à Iassy au début de l'été. Vingt villes ont envoyé leurs délégués, et tous les partis politiques ont tenu à y être représentés. Le Congrès, présidé par Mme Hélène Meissner, présidente générale, a été ouvert devant un nombreux public. Dans un résumé concis, Mme Meissner a rappelé les difficultés du début, les premiers succès, et enfin, cette année, le but qui semble près d'être atteint. Un appel chaleureux a ensuite été fait par elle à toutes les femmes roumaines et à toutes les Sociétés féministes, les priant de

livres, en peintures, en bibelots artistiques, qui évoquaient tout le passé de son cher Zurich et ses propres relations avec des personnalités littéraires contemporaines de son époque, telles que Gottfried Keller, C. F. Meyer, Rilke, d'autres encore. C'est là qu'elle recevait, toujours souriante et accueillante, au coin de son sofa, autour de sa table ronde, entourée de chats dont elle admirait sans se lasser la grâce souple et câline, des écrivains, des artistes, des étudiants, des collègues même, jeunes gens et jeunes filles attirés par sa réputation littéraire, par sa bonté, par les encouragements maternels qu'elle savait donner; c'est là que, pour son soixante-quinzième anniversaire, deux cents enfants d'une école voisine vinrent lui chanter le chant si bien approprié à sa conception de la vie: *Fremt euch des Lebens...* Et c'est là qu'elle a fermé les yeux, à la fin d'une courte maladie, laissant sa maison déserte et sans âme, et dans le deuil et les regrets ceux et celles de tout âge et de tous les milieux qui avaient eu le privilège de la connaître et de l'aimer.

M. F.

(D'après un article de Johanna Siebel dans le *Schweiz. Frauenblatt.*)

Publications reçues

O. I. STAFSING, Stockholm: Plan pour la solution des problèmes de l'étalon or, avec commentaires du Dr. Erik Sjöstrand (Swedish government adviser on social affairs, Geneva).

M. Stafsind propose que les puissances détentrices de stocks d'or considérables fassent un

effort pour rétablir l'étalon or. Pour ce faire il faudrait relever le prix de l'or monétaire de 50 à 100 %. Les réserves des banques centrales se trouveraient accrues d'autant, ce qui mettrait fin à l'insuffisance des réserves dans beaucoup de pays. Il propose aussi l'établissement d'une Banque Internationale des réserves d'or, qui dirigerait le prix de l'or. On combinerait les avantages d'une monnaie nationale « dirigée » et les avantages d'une monnaie internationale stable. Enfin dans un appendice il propose que l'exécédent d'or ainsi créée serve à régler les dettes de guerre.

Il semble que ces propositions sont à l'unisson avec le désir universel de stabilisation; mais il faut se rappeler que l'abandon de l'étalon a été une obligation et non un choix pour les pays, et que le retour à cet étalon présuppose des mesures internationales d'une large envergure. Le gaspillage dû à la guerre a amené une grande inflation du crédit et des monnaies, a laissé des dettes énormes qui ne peuvent être liquidées à cause des barrières, élevées constamment depuis quelque temps au commerce et aux finances internationales. Si le monde se mettait d'accord pour détruire les barrières douanières, pour rendre le trafic et le commerce international aussi aisé que possible, la stabilisation souhaitée par M. Stafsing aurait plus de chance d'aboutir, car les intéressantes propositions de M. Stafsing semblent ne toucher qu'un côté du problème extrêmement complexe posé par la crise économique et financière actuelle.

X.

joindre leurs efforts jusqu'à l'obtention complète de tous les droits civils et politiques. Remémorant aussi les liens qui unissent l'Association pour l'émancipation civile et politique de la femme aux diverses Sociétés féministes de l'étranger, elle a attiré l'attention des congressistes sur le fait que ce sont précisément ces liens qui tendent à rapprocher les peuples et à diminuer les égoïsmes nationaux qui ne peuvent mener qu'au désastre et à l'extermination du travail accumulé par tant de générations. Bien d'autres voix autorisées se sont fait entendre, alors que les représentants des partis politiques ont prononcé des discours pleins de promesses.

Le Congrès s'est terminé dans une atmosphère de grande cordialité, après avoir voté la motion suivante:

« L'Association pour l'émancipation civile et politique de la femme, réunie en congrès à l'assise le 21 mai 1932, demande aujourd'hui tant au Gouvernement qu'au Parlement d'accorder aux femmes les droits civils et politiques complets à égalité absolue entre les hommes et les femmes. »

« Ces droits doivent nous être donnés, non seulement pour la sauvegarde de notre dignité et de notre prestige dans la famille, et comme récompense pour notre travail égal à celui de l'homme, mais surtout comme une nécessité absolue pour le progrès social, vu l'appartenance des femmes peuvent apporter dans la législation de leur pays. »

H. M.

Une forme de Désarmement

Le Service civil international

Les journaux ont annoncé, dans le courant de juillet dernier, qu'un éboulement au pied du Piz Radun (Grisons) avait fortement endommagé le village de Safienplatz, l'obstruant de blocs de sable et de gravier, et abîmant sérieusement une maison. Les montagnards des régions voisines, accourus pour les secours de première urgence, étant obligés de s'en retourner bien vite à leurs propres travaux, déjà entravés par un été tardif, la commune de Safienplatz eut l'idée d'adresser un appel pressant au Service civil international toujours prêt à faire une démonstration pratique de la valeur constructive de son effort d'entraide, qui lui promit un effectif de 30 volontaires de juillet à octobre.

Depuis le 18 juillet, cette équipe a été constamment à l'œuvre, groupant, outre les Suisses, des Allemands des Français, des Anglais et des Tchécoslovaques. Dès 5 h. 30 du matin, on entend grincer les wagonnets qui chargent et déchargent les décombres (plus de 40 m³ par jour), et la population sinistrée apprécie les résultats du travail des volontaires, leur zèle et leur bonne discipline. Une fois de plus, tout le matériel utilisé a été généreusement prêté au Service civil par le Département Militaire Fédéral.

Des envois de légumes, fruits et autres dons en nature arrivent fréquemment et sont grand plaisir. La Direction des Postes a accordé pour ces envois la franchise de port jusqu'à 20 kg. Les dons en argent (compte de chèques V. 9672, Bâle) sont aussi les bienvenus, car, malgré la générosité des chemins de fer qui transportent les volontaires à prix réduit, les frais de voyage restent une lourde charge pour la caisse de Service civil.

Et cela ne vaut-il pas mieux que d'apprendre à tuer son prochain?...

Contre les mariages d'enfants

En 1924 l'Egypte a édicté une loi fixant à 16 ans l'âge minimum du mariage. Malheureusement les contraventions à cette loi étaient d'autant plus nombreuses qu'elles restaient presque impunies. Le ministre de la justice vient de décréter des sanctions pour tous les contrevenants. Désormais, toute personne qui, par un faux témoignage ou à l'aide de pièces falsifiées, facilitera le mariage d'une jeune fille n'ayant pas atteint l'âge prévu par la loi, sera passible d'une peine de 6 mois de prison et d'une amende. Si le faux est commis de concert avec des officiers de l'état civil, la peine de ces derniers atteindra 2 ans de prison. Voilà une mesure qui permettra à la loi de 1924 de produire les effets bienfaisants qu'on attend d'elle.

Correspondance

Les femmes suisses et le « Franc du Désarmement »

Nous avons reçu du Comité International Féminin pour le Désarmement la lettre ci-après, avec prière de la publier, ce que nous faisons bien volontiers. (Réd.)

Genève, juillet 1932.

Le Comité du Désarmement créé par les Organisations Féminines Internationales tient tout particulièrement à signaler l'effort magnifique des femmes suisses pour maintenir ce Comité. Comme on le sait, les organisations féminines affiliées ont ouvert une souscription populaire d'un franc parmi leurs amis dans tous les pays, afin de pourvoir aux dépenses d'un bureau centralisant leurs efforts, et nous sommes heureuses de donner la Suisse en exemple pour l'organisation et

les résultats obtenus. Ce petit pays figure en ce moment au deuxième rang dans notre liste: en effet viennent d'abord les Etats-Unis avec 14.500 francs, puis la Suisse avec 9.000 francs.

Ces chiffres se passent de commentaires. Nous désirons donc exprimer toute notre gratitude aux femmes de ce pays, où la liberté est une tradition, et qui sont si bien placées pour juger quel travail est nécessaire et utile, d'avoir si bien compris le rôle de l'opinion publique et l'aide que peut leur apporter notre organisation centralisée. Nous promettons de continuer à les aider de toutes les manières possibles dans leur travail pour la paix et le désarmement, et nous comptons sur elles pour l'aide matérielle qui nous est nécessaire afin de mener notre tâche à bien. Notre appel est du reste basé sur la devise suisse « Un pour tous, tous pour un ».



Nouvelles des Sections.

BALE-VILLE. — Cette Section publie le rapport de son activité de 1926 à 1931. Notre journal ayant tenu ses lecteurs au courant au fur et à mesure du travail de cette très active section, nous n'entrerons pas aujourd'hui dans des détails. Les revendications des suffragistes bâloises n'ont, hélas! pas toutes obtenu le succès qu'elles méritaient, mais la Section a vu le nombre de ses membres augmenter de façon réjouissante. Elle compte en effet aujourd'hui 826 membres contre 370 en 1926. Voilà, certes, un beau résultat, dont nous la félicitons cordialement.

H. Z.

Une Fondation à connaître

Statuts du Fonds Jane Reymond

Le Comité de l'Union des Femmes de Genève nous ayant demandé de publier les statuts de ce Fonds trop peu connu, et qui pourtant peut rendre de si grands services à tant de femmes, nous attirons spécialement sur les dispositions qui suivent l'attention de nos lectrices genevoises. Pour inscriptions et renseignements, s'adresser à M^{lle} le Dr. Cécile Bertrand, 7, rue Lévrier, Genève. (Réd.)

ART. 1. — Il est créé, en application des dispositions testamentaires de feu M^{lle} Reine Reymond, un Fonds spécial nommé « Fonds Jane Reymond », administré par un Comité spécial sous la responsabilité de l'Union des Femmes de Genève, et alimenté par les revenus annuels des sommes léguées à cet effet par M^{lle} Reine Reymond à l'Union des Femmes de Genève, ainsi que par tous autres dons et legs qui pourraient lui être faits.

ART. 2. — Ce Fonds est destiné à faciliter à des femmes genevoises, sans distinction de confession, un séjour de clinique, soit pour des cas médicaux, soit pour des cas chirurgicaux, en payant aux bénéficiaires une subvention de 4 fr. par jour. Tous les autres frais résultant du séjour dans une clinique, y compris les soins médicaux, les médicaments, les traitements spéciaux et les gardes particulières sont à la charge des bénéficiaires.

ART. 3. — Le pourront bénéficier de ces subventions que des personnes dont, soit le revenu, soit le gain, soit revenu et gain totalisés, sont inférieurs à 5000 fr. par an, et qui ne sont pas, d'autre part, affiliées à une caisse ou compagnie d'assurances contre la maladie. Les bénéficiaires doivent être âgées de 18 ans au minimum.

ART. 4. — Cette subvention sera payée pendant une durée minimum de 14 jours pour les cas chirurgicaux et de 21 jours pour les cas médicaux. Une prolongation de durée dans des cas spéciaux ne sera admise que par décision spéciale du comité d'administration du Fonds.

ART. 5. — La même personne ne pourra bénéficier de la subvention du Fonds qu'une seule fois au cours de la même année.

ART. 6. — Les bénéficiaires ont le libre choix de la clinique parmi celles avec lesquelles le comité d'administration du Fonds Reymond aura conclu un arrangement. Le comité d'administration décline toute responsabilité pour le non paiement de sommes autres que la subvention prévue à l'article 2.

ART. 7. — Aucune subvention ne sera accordée pour des cas de maladies mentales, non plus que pour des accouchements. En aucun cas un séjour dans un sanatorium, un préventorium ou une maison de repos ne pourra faire l'objet d'une subvention du Fonds.

ART. 8. — Le Fonds Jane Reymond est administré par un Comité spécial de 5 à 7 membres au moins, dont deux font en tout cas partie du Comité de l'Union des Femmes. Une femme médecin y est adjointe à titre consultatif comme conseillère technique, et est désignée par le Comité de l'Union des Femmes, de même que par les membres du Comité. Celui-ci est chargé: a) de l'administration financière du Fonds; b) des enquêtes à mener pour chacune des demandes de subventions qu'il reçoit, et à la

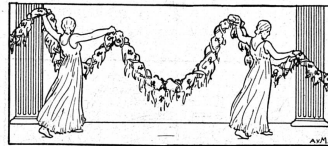
suite desquelles seulement les subventions sont accordées;

c) des relations avec les bénéficiaires, les cliniques et les médecins traitants.

ART. 9. — Le Comité d'administration doit présenter chaque année à l'Assemblée de l'Union des Femmes un rapport sur son activité, ainsi que sur la situation financière du Fonds. Les reviseurs des comptes sont désignés par l'Assemblée générale annuelle de l'Union des Femmes, et sur leur rapport décharge est donnée au Comité du Fonds.

ART. 10. — Le total des dépenses du Fonds au cours d'un exercice ne peut en aucun cas excéder le montant total des revenus du Fonds pendant le même exercice.

ART. 11. — Les présents statuts peuvent être révisés en tout temps par le Comité de l'Union des Femmes, sur demande de la majorité des membres du Comité d'administration du Fonds.



A travers les Sociétés

Société d'utilité publique des femmes suisses.

C'est à Rapperswill qu'a eu lieu cette année la 45^e assemblée générale de la Société d'utilité publique des femmes suisses. Pour la première fois on essaya de grouper tous les travaux sur une seule journée et le résultat se montra fort satisfaisant.

Environ 600 participantes se rencontrèrent le 27 juin dans la charmante « cité des roses ». La veille déjà, le président de la commune, en un discours témoignage de ses fortes convictions féministes, avait souhaité la bienvenue au Comité central et aux nombreux membres qui se trouvaient déjà sur place. Des dames de Rapperswill, en vieux costumes du pays, conduisaient les arrivantes à l'église nationale où avait lieu la réunion.

La présidente, M^{lle} B. Trussel, de Berne, ouvrit la séance. En un court rapport elle donna un aperçu de l'activité de la société et de ses 151 sections. La grande action de l'hiver 1931-32 en faveur des populations des montagnes a pleinement réussi. Des dons pour une valeur de près de 250.000 fr. allèrent porter la joie dans les foyers de nos montagnards. Ceux-ci s'en montrèrent très reconnaissants, et une fois de plus diverses régions prouvèrent leur attachement à leurs donatrices en envoyant les superbes rhododendrons dont toute l'église était garnie. Au début de juin 1932, s'est ouvert à Waldstatt la « Sonnenhalde », le home de vacances pour les mères et les enfants, créé par la Société d'utilité publique des femmes suisses. De nombreuses femmes et enfants y trouvent un accueil excellent et peuvent, dans le bon air et le repos, retrouver forces et santé.

A 2 heures de l'après-midi eut lieu le banquet officiel. Plusieurs discours furent prononcés, par les dames, les autorités locales, ecclésiastiques et communales. Cependant de nombreux orateurs et oratrices durent renoncer à prendre la parole, l'heure pressant, pour assister à la conférence de M. le Dr. Fritz Wartenweiler sur *Notre temps et la jeunesse*. M. Wartenweiler décrivit d'une façon émouvante le dédale dans lequel se débat la jeunesse d'aujourd'hui et la peine qu'elle a à trouver sa voie parmi toutes les difficultés de l'heure actuelle.

La journée se termina pour les unes par une promenade à Ufenau, pour les autres par une charmante soirée familiale organisée par les femmes de Rapperswill. Le lendemain un petit groupe alla encore visiter la Sonnerie. (D'après le Schw. Frauenblatt)

La participation féminine à la fête fédérale de gymnastique d'Aarau (juillet 1932).

Bien qu'il n'y ait pas, au premier abord tout au moins, de très grandes relations entre la gymnastique et le féminisme, nous avons suivi avec intérêt la manifestation d'Aarau. Les associations féminines de gymnastique sont en effet fort utiles, car elles tendent, elles aussi, à faire de la femme un être sain au physique et au moral, libre de toute fausse gêne et capable de sacrifier ses petites ambitions personnelles au bien de la communauté. Mieux que tout autre chose, la gymnastique fait oublier à la femme les divers petits tracas journaliers et la déshabitude de la minauderie de la fausse coquette et de la sensibilité exagérée.

Les 5000 femmes gymnastes qui se sont rencontrées à Aarau ont en effet fait preuve d'une cordiale camaraderie. Il n'y eut aucune concurrence exagérée, aucun désir chez les sections

Ecole d'Etudes sociales pour Femmes, Genève

subventionnée par la Confédération

Semestre d'hiver: 24 octobre 1932 - 25 mars 1933

Culture féminine générale: Cours de sciences économiques, juridiques et sociales.

Préparation aux carrières d'activités sociales: (protection de l'enfance, direction d'établissements hospitaliers, secrétaires, bibliothécaires, libraires).

Ecole de Laboratoires.

Cours pour infirmières-visiteuses en collaboration avec la Croix-Rouge suisse du 1^{er} novembre au 15 Décembre. Durée des stages 2 mois. (Des auditrices sont admises à tous les cours).

Le Foyer de l'Ecole où se donnent les cours de ménages: cuisine, coupe etc., reçoit des étudiantes de l'école et des élèves ménagères comme pensionnaires.

Programme (50 ct.) et renseignements par le Secrétaire 6, rue Charli-Bonnet, 6

de se dépasser les unes les autres; chacune travaillait de son mieux, avec joie et entraînement. Aussi les exercices d'ensemble firent-ils une très forte impression sur les spectateurs. On put se rendre compte que la femme suisse ne recherche pas, comme ses sœurs d'Amérique ou d'Allemagne, les exercices violents demandant une grande résistance physique. Elle leur préfère les exercices rythmiques et les jeux d'adresse.

Dans tous les cas, nos jeunes filles s'intéressent vivement à ce sport ainsi que le prouve le grand nombre de sections (40 à 50) qui prirent part à cette manifestation publique, la première en dehors de celle organisée par la Saffa. Que de progrès depuis 1932, année de fondation de la Fondation fédérale de gymnastique qui ne comptait à ce moment-là qu'une centaine de jeunes gens!

Femmes d'affaires.

Après avoir assisté, à Paris, du 14 au 16 juillet, à la réunion du comité de la Fédération internationale des femmes d'affaires, les participantes au *Gold Will Tour* se sont divisées en deux groupes. L'un de ces groupes, fort d'une quinzaine de personnes, professeurs, superintendante d'hôpital, secrétaire de l'administration des vétérans, employée du Bureau de l'Immigration, vint des divers Etats de la grande république nord-américaine, à travers la Suisse.

Ces voyageuses sont arrivées le 29 juillet à Genève, où les a reçues Miss Henecker, directrice du Bureau international de la Fédération. Elles y ont visité le Secrétariat de la Société des Nations et le Bureau International de Travail. Le 31 juillet, elles se sont rendues en bateau à Lausanne où les a reçues M^{me} Schroeder-Roord, présidente de l'Union féminine suisse des professions libérales et professionnelles. Un autocar les a promené dans la ville et les a emmenées à Lavaux, par la route de la Corniche; une réception honorée de la présence de M. et M^{me} Baldwin, consul des Etats-Unis, à Lausanne, leur a été ensuite offerte chez M^{lle} Eucy, à la villa Beaugard, à Cour-Lausanne. Nos hôtes se sont ensuite rendues en Allemagne, par Lucerne.

(Retardé faute de place.)

Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes.

Bien que son Bureau temporaire ne fût pas encore ouvert à cette date, et que M^{lle} Gourd fût le seul membre du Comité présent à Genève, l'Alliance Internationale pour le Suffrage a cependant tenu à offrir aux participantes féminines de l'Ecole d'Eté de l'Association pour la S. d. N. la soirée familière de tradition, et qui, grâce à l'amabilité du Comité International féminin pour le Désarmement, put avoir lieu dans le local de celui-ci, au quai du Mont-Blanc, le soir du 23 août.

Environ une quarantaine de jeunes filles et de jeunes femmes, institutrices en majorité, venues de France, d'Angleterre et d'Ecose, de Belgique, du Danemark, de Hongrie, de Roumanie... et de Genève pour la première fois! pour apprendre à mieux connaître l'activité de la S. d. N. afin de pouvoir à leur tour la faire comprendre autour d'elles, avaient répondu à cette invitation, à laquelle assistaient aussi plusieurs membres féminins du Secrétariat de la S. d. N., des jeunes secrétaires anglaises de l'Union chrétienne de jeunes filles, des journalistes, et des étudiantes étrangères. Après le traditionnel salut aux différentes nationalités, fêté à tour de rôle par des applaudissements, M^{lle} Gourd exposa brièvement les buts et le programme de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, puis donna la parole à Mrs. Fox (Etats-Unis) qui retraça l'activité du Comité International féminin pour le Désarmement. On entendit encore M^{me} Thibert, qui parla de ceux des travaux du B. I. T. qui intéressent plus spécialement les femmes; puis les conversations gaies et animées reprirent de plus belle autour des tasses de thé et de limonade, et la soirée se termina sur d'encouragements.

« Au revoir » E. Go.

Garnet de la Quinzaine

Radio-Romand.

Les causeries d'intérêt féminin au Studio de Radio-Genève, ralenties pendant les vacances (on a cependant entendu le 15 juillet la lecture d'un travail de M^{lle} M. Daulte (Lausanne) sur la Fédération des Femmes dans les affaires et les professions, et le 22 août une causerie de M^{me} Bondaloz (Genève) sur les écoles vives) ont repris régulièrement dès le 26 août, et auront lieu comme d'habitude chaque quinzaine, sauf imprévu, le vendredi, de 17 h. 01 à 17 h. 20, soit le 9 septembre, le 23 septembre, et ainsi de suite.

ÉCOLE SCIENTIFIQUE

DE PÉDICURES - MANUCURES

6, rue de Rive - GENÈVE - Téléphone 47.905

Direction médicale:

— M^{me} Dr. GOLAY —

Médecin - Chirurgien

Direct. professionnelle:

M^{me} KISSILEVSKA, Dr. ès. S.

Pédicure-Manucure Dipl.

Ouverture en Septembre

M^{lle} Jane Hoschek
Abonnée au « MOUVEMENT »
se recommande pour tous travaux
FOURRURES PARAPLUIES
Transformations - Réparations
Travail soigné
13, QUAI DES BERGUES .. GENÈVE
Téléphone 25.410